



**Commune de St-Gingolph**  
(Valais)

## EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MAI 2022

Le Conseil a décidé

de participer à l'action que l'Association Cérébral Valais propose aux communes valaisannes, à savoir relever un défi pour 2023 consistant à permettre à des personnes en situation d'handicap d'aller à la rencontre de la population en découvrant des spécificités propre à chaque commune.

de remplacer les mâts défectueux ou jugés "fatigués" des luminaires communaux en mandatant la Romande Energie suite à son devis présenté le 15 mars 2022. Ce devis a été établi après un contrôle mécanique obligatoire. Ces travaux ne sont pas urgents mais le Conseil a décidé de les faire sur deux années. Les travaux sont arrêtés à Fr.44'832.15.

de condamner provisoirement l'accès au lac sur la parcelle communale no 933 au lieudit "La Clésette" prêtée gracieusement au Paddle Club suite à l'effondrement imminent d'un mur de soutènement.

d'octroyer une somme de Fr.250.00 à l'association "Transport Handicap".

d'adjuger les travaux relatifs à un changement de conduite à la route de la Provalle aux entreprises suivantes : Gilbert Bénet pour un montant de Fr.6'300.00 TTC pour la partie Génie Civil et à l'entreprise Laurent Chaperon pour une somme de Fr.4'137.00 pour la partie appareillage.

d'autoriser la famille Crettenand à procéder à la pose d'une pergola sur leur propriété située au lieudit "Sur l'Herbette", parcelle 1695.

d'autoriser la famille Hans Lüdi à procéder à la modification de deux fenêtres et accès au balcon de leur propriété située à la Clésette, parcelle 916.

## COMMUNE DE ST-GINGOLPH

Le Président  
Damien Roch

Le Secrétaire communal  
Christian Richard

